



LA VILLE RECRUTE

DES EMPLOIS SAISONNIERS (H/F) À TEMPS COMPLET CATÉGORIE C – GRADE D'ADJOINT TERRITORIAL D'ANIMATION

La commune de Saint-Prix, « Ville jardin » de 7 671 habitants, adossée à la forêt de Montmorency et membre de la Communauté d'Agglomération Plaine Vallée, , recrute des emplois saisonniers (h/f) pour les mois de juillet et août 2025, afin d'assurer la fonction d'animateur/rice, pour son service Enfance / Jeunesse, rattaché au Pôle familles, solidarités, proximité et santé, par voie contractuelle.

MISSIONS

Vos missions seront les suivantes :

- accueillir et encadrer les groupes d'enfants dans le cadre de nos accueils de loisirs,
- concevoir, proposer et mettre en œuvre des activités éducatives de loisirs dans le cadre du projet pédagogique de la structure,
- être force de proposition dans le cadre de la vie d'équipe,
- s'assurer en permanence du respect de la réglementation et de la sécurité physique, affective et morale des enfants sous votre responsabilité,
- participer à l'accueil et à la communication de la structure, notamment vis-à-vis des familles.

COMPÉTENCES REQUISES

- BAFA ou équivalence,
- Expérience dans l'animation,
- Sens de l'organisation et du travail en équipe,
- Bonnes connaissances des besoins de l'enfant,
- Bonnes connaissances de la réglementation en matière d'hygiène et de sécurité,
- Qualité relationnelle et savoir adapter sa communication.

Rémunération : Statutaire + indemnité de congés payés égale à 10% de la rémunération brute perçue.

Temps de travail :
Temps complet du 07 juillet au 1^{er} août 2025 inclus ou du 04 au 29 août 2025 inclus.

Postes à pouvoir à compter du 07 juillet 2025 ou du 04 août 2025.